

LE JOURNAL DU **SMICTOM**

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

LES PILES *dévoilent leur face...*

On les utilise de façon quotidienne dans différents appareils, parfois même sans y penser tant elles sont discrètes...

►► Suite en page 2

DÉCEMBRE 2018
N°28

www.smictom-gien.com

 SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

Les piles dévoilent
leur face p.2-3

Édito p.2

En bon termes...

Parlons chiffres p.2

Le recyclage, L'essentiel

Brèves et infos p.3

Mémo tri

Le coin enfants p.4



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Cette période de fin d'année est propice à quelques excès. La consommation de nombreux produits contenant des piles en fait partie.

A cette occasion, j'attire votre attention sur la gestion de ces piles usagées, produit hautement polluant, produit qui se trie facilement.

Les magasins et commerces qui vendent des piles ou des produits qui en contiennent, sont dans l'obligation de reprendre les piles usagées.

Le SMICTOM, par l'intermédiaire de ses déchèteries, participe également à la collecte.

Au hasard d'un de vos passages en déchèterie, déposez les piles que vous aurez précédemment « stockées ».

Pensons à notre planète, et aux générations futures.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2019.

Le Président
Alain BELLONI

LES PILES dévoilent leur face...

On les utilise de façon quotidienne dans différents appareils, parfois même sans y penser tant elles sont discrètes... Et quand on tombe en rade, c'est souvent la panique. Et oui, les piles, ces petits objets remplis d'énergie nous sont indispensables mais encore faut-il bien les choisir, et surtout bien les trier pour permettre leur recyclage.

La carte de la voiture (et même nos voitures désormais !), la télécommande, le dernier jouet de votre enfant, la brosse à dents, la montre... et évidemment votre smartphone. ! Voici quelques objets que nous utilisons tous les jours et qui fonctionnent avec des piles ou des batteries rechargeables...

Inventée par **le comte Alessandro Volta en 1800**, l'invention connut au fil des années une succession d'évolutions, parfois durables (piles alcalines), parfois éphémères (piles au lithium-métal) voir désormais interdites (piles contenant du mercure). C'est dans ce sens que l'industrie de ce secteur cherche constamment à minimiser l'impact des matériaux constituant la pile sur l'environnement, en amont et en aval de son utilisation, en tenant en compte de la réglementation elle aussi en constante évolution.

Ainsi, **le recyclage évite de gaspiller des ressources naturelles** rares et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel. Chaque année, **5000 tonnes de métaux sont ainsi récupérées**. Les taux de recyclage sont compris entre **50 et 80 %** selon les composants et la famille de pile. **Ces métaux seront ensuite exploités pour la fabrication d'objet quotidien allant des gouttières en zinc, aux articles de quincaillerie, dans le domaine de l'automobile ou pour la construction de nouvelle batterie ou panneaux photovoltaïques.**

Comme dans tous systèmes de tri, **la première pierre de l'édifice, c'est le bon vouloir (le bon geste) du consommateur...** En effet, c'est grâce à votre action que le recyclage des piles est possible (légalement obligatoire depuis 2001). Le tri constitue l'étape clé du traitement des piles et petites batteries. Ainsi vous pouvez **apporter vos piles et batteries usagées à différents endroits : déchèteries, magasins, commerçants de proximité**

En bon termes...

Pile rechargeable

Le terme « pile rechargeable » désigne les accumulateurs d'une forme strictement similaire aux piles jetables (par exemple formats AA et AAA), et donc susceptibles de les remplacer. Ces accumulateurs se rechargent un grand nombre de fois à l'aide de chargeurs adaptés.

Pile

Le terme « pile » ou « pile jetable », désigne les piles à usage unique, utilisées dans la plupart des équipements de grande consommation : jouets, lampes, petits équipements électroniques...

Batterie

Le terme « batterie » est utilisé pour désigner les accumulateurs incorporés dans des équipements portables (téléphones, ordinateurs, outillage...), dans l'automobile (batterie de démarrage) ou dans des applications industrielles (batterie de traction ou batterie stationnaire).

QUELQUES CHIFFRES

- 1 Milliard de piles vendues chaque année en France, soit 19 200 tonnes.
- Le traitement des piles et petites batteries collectées par COREPILE permet de récupérer environ 5 000 tonnes de métaux chaque année. Le taux de recyclage est compris entre **50% et 80%**
- Depuis le 1er Janvier 2018, COREPILE a collecté, au niveau national 7 662 tonnes de piles et batteries usagées. Le poids de piles et batteries collecté chaque année correspond à 1,2 Tour Eiffel.
- Chaque année un français consomme en moyenne 20 piles ou batteries/an
- Sur 100 piles, 20 seront jetées avec les ordures ou dans la nature, 35 seront stockés dans le foyer et 45 seront recyclées.
- COREPILE est le 2ème éco-organisme de piles en Europe. Son cube est connu par 58% des consommateurs.





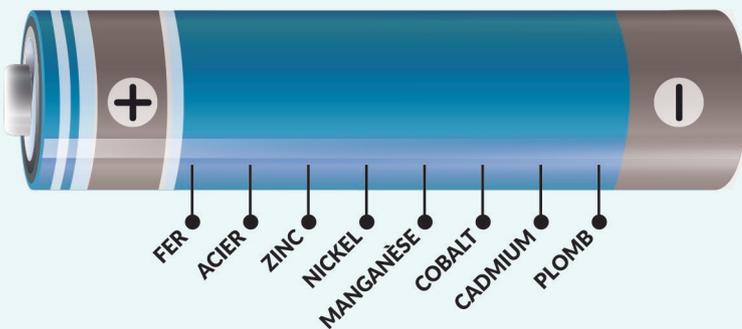
(librairies, points presse, tabacs, bazars). Enfin, certains lieux publics sont équipés de **bornes de collecte** comme les mairies, les hôpitaux... Vous pouvez trouver la liste des points de collecte près de chez vous sur www.jerecyclemespiles.com

En France, le processus de recyclage (du traitement à la valorisation) est **financé par les industriels**.

L'idée de la pile « propre » tarde à devenir réalité, les chercheurs se multiplient. En 2014, la pile à eau était annoncée comme une révolution... Mais l'idée aussi a fini par couler...

Les fêtes de Noël approchant... Sachez que cette période est synonyme de surconsommation. Les piles n'échappent évidemment pas à ce phénomène, alors **choisissez des accumulateurs adaptés** à l'utilisation de vos cadeaux de Noël, et **s'ils sont rechargeables, ce sera un beau geste pour la planète.**

LE RECYCLAGE



L'ESSENTIEL

● COLLECTER SES PILES, C'EST FACILE !

Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collectes Corepile. Trouvez le plus proche sur :

www.jerecyclemespiles.com

y compris dans nos déchèteries.

● RECYCLER SES PILES, C'EST UTILE !

Jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et petites batteries **sont extraits et réutilisés dans l'industrie.**

L'école des Montoires à Gien s'est lancée dans le défi de la collecte des piles. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche de sensibilisation au développement durable recommandée par le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours. Le SMICTOM est naturellement venu soutenir le projet dans sa mise en place technique. Grâce à COREPILE, les élèves vont pouvoir apporter leurs piles et permettre ainsi leur recyclage.



JOURS DE RATTRAPAGES

Pour la période des fêtes, le SMICTOM décale les collectes au lendemain du jour initial, pour toutes les communes... Merci de présenter vos déchets à la collecte la veille au soir du jour de passage.

Explications :

- Les collectes des mardis 25/12 et 1er/01 sont décalées aux mercredis 26/12 et 02/01
- Les collectes des mercredis 26/12 et 02/01 sont décalées aux jeudis 27/12 et 03/01
- Les collectes des jeudis 27/12 et 03/01 sont décalées aux vendredis 28/12 et 04/01
- Les collectes des vendredis 28/12 et 04/01 sont décalées aux samedis 29/12 et 05/01

Retrouvez ces informations sur le site www.smictom-gien.com et sur la page facebook.



Le coin des Enfants

Les fêtes de Noël représentent un moment où la consommation est la plus haute de l'année. Et évidemment la quantité de déchets à ramasser explose... Alors sauras-tu bien trier pour jeter moins ? **Ecris en face de chaque déchet la lettre correspondant à la poubelle ou l'endroit où il faut le jeter...** Attention pour certains déchets il y a plusieurs réponses possibles.



1- Gros Carton :



16 - Sapin naturel en pot :



15 - Sacnet plastique :



14 - Boîte de conserve :



13 - Guirlande lumineuse hors service :

2- Emballage de jouets :



3 - Papier Cadeau :



4 - Sapin naturel coupé :



5 - Piles :



6 - Huitre :



7 - Bouteille en verre :



8 - Pain :



9 - Boîte de chocolat :



10 - Catalogue :



12 - Sapin artificiel :



11 - Décoration de sapins :

réponses : 1-A;F; 2-A;3-D; 4-F; 5-FG; 6-E (en petits morceaux); 7-C; 8-E; 9-A; 10-B; 11-H; 12-H; 13-F; 14-A; 15-A; 16-H (à planter dans le jardin)

SMICTOM DU GIENNOIS - 48 quai de Châtillon BP 20005 - 45501 GIEN Cedex
Tél. 02 38 05 06 75 - contact@smictom-gien.com - www.smictom-gien.com



Textes : Nicolas Tindillère
Photos : SMICTOM

Conception et réalisation :

